

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT de l'Orne

COMMUNE SOMMERÉUX

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : Projet de Parc éolien
de Puchot

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Enquête unique Parc éolien de Puchot

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° _____ en date du 27 Octobre 2016 de _____

M. le Maire de : _____

M. le Préfet de : L'Gise

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

Membres titulaires : M. BROSSE René qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Membres suppléants : M. MARSEILLE Michel qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 21 Novembre au 20 Décembre 2016

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de Dargies

Autres lieux de consultation du dossier : Mairie de Sammerens

Registre d'enquête :

comportant 32 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : _____

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : DDT de l'Gise

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les lundi 21 Novembre 2016 de 14h30 à 17h30 et de _____ à Dargies

les samedi 26 Novembre 2016 de 09h00 à 12h00 et de _____ à Sammerens

les vendredi 08 Décembre 2016 de 15h00 à 18h00 et de _____ à Dargies

les samedi 17 Décembre 2016 de 09h00 à 12h00 et de _____ à Dargies

les lundi 20 Décembre 2016 de 14h30 à 17h30 et de _____ à Sammerens

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Le 26/11/2016 de 09 heures 00 à 12 heures 00

Observations de M⁽¹⁾ de commissaire enquêteur venue la première semaine à 09h00 et constate qu'aucune observation ne figure sur le registre.

- Les éoliennes devaient appartenir à l'état ou région ou département ou commune comme les routes comme ça l'argent revient aux contribuables.

AVCS Favorable sur ce projet qui veut renforcer le parc éolien et qui vise à favoriser le développement de l'énergie verte dans un cadre paysagique qui ne nuit pas à l'environnement.

Jean Claude Hervier Maire de Sommeres

Le commissaire enquêteur a clos la semaine à 12h00 et constate la prise de deux observations

Le Commissaire
Enquêteur
René Brosse

Le commissaire enquêteur venue la semaine et dernière semaine à Sommeres à 14h30. Aucune observation et aucun courrier n'ont été remis.

Le Maire de Grandvilliers a déposé la délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2016 comme quasi le Conseil Municipal est favorable à ce projet cette délibération est agrafée à page 28.

Le Requeste d'enquête a été reçu le mardi 10 décembre à 19h00, lieu de tenue de la mairie de Sommeres par le commissaire

enquête

Le Commissaire
Enquêteur
René Brössé



ctb6

Le Commissaire
Enquêteur
René Brosse



Ville de GRANDVILLIERS
--- 60210 ---

Envoyé en préfecture le 16/12/2016

Reçu en préfecture le 16/12/2016

Affiché le

510

ID : 060-216002832-20161213-DELIB201655-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Page n°1 sur 1

Délibération N° 2016 / 55

Date de convocation :

7 Décembre 2016

Date d'affichage :

7 Décembre 2016

Nombre de conseillers :

En exercice 23

Présents 18

Votants 18

OBJET :

**IMPLANTATION D'ÉOLIENNES
SUR LES TERRITOIRES DES
COMMUNES ENTOURANT
GRANDVILLIERS**

Rendu exécutoire par les
Services de la Préfecture
le
À Grandvilliers,
le
Le Maire,

L'an deux mille seize, le treize décembre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacques LARCHER, Maire.

Étaient présents : MM. LARCHER Jacques, MONCEAU Gérard, LEBESGUE Chantal, TRIBAUDEAUT Jean Paul, DANIEL Catherine, WIART Alain, KEHREN Michel, DEFER Joël, ANTHIERENS Jacques, BOSSARD Corinne, RETOURNÉ Laëticia, BONNARD Valérie, PLÉ Séverine, GOURIER Estelle, HOUBIGAND Christine, ROSAK Delphine, DELATTRE Daniel et PATIN Joël.

Absents ou excusés : MM. CARON Philippe, JOURDAIN-COCKENPOT Hélène, BAUDET Jérôme, RONVEL Guillaume et DUHAMEL Bénédicte.

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du CGCT à l'élection du secrétaire de séance.

Monsieur Jean Paul TRIBAUDEAUT est élu secrétaire de séance.

Objet : IMPLANTATION D'ÉOLIENNES SUR LES TERRITOIRES DES COMMUNES ENTOURANT GRANDVILLIERS

Monsieur le Maire présente le projet d'implantation de 3 éoliennes sur les communes de SOMMEREUX et DARGIES par la Société WKN.

Il fait part aux membres du Conseil Municipal de son objectif, à savoir que GRANDVILLIERS ne soit pas entourée d'éoliennes dans les prochaines années.

Le débat est engagé et après celui-ci, Monsieur le Maire demande à chacun de donner son avis.

14 membres du Conseil Municipal ne souhaitent pas que la ville de GRANDVILLIERS soit entourée d'éoliennes et 4 sont d'accord avec le projet.

Chacun est invité à aller rencontrer le commissaire-enquêteur à DARGIES ou SOMMEREUX.

Après en avoir délibéré, à la majorité des voix, le Conseil Municipal REFUSE l'implantation de 3 nouvelles éoliennes sur les territoires de SOMMEREUX et DARGIES.

Fait et délibéré le 13 Décembre 2016.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jacques LARCHER.



Le 20 Décembre 2016 à 19 heures 00

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), BROSSE René Commissaire enquêteur déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 30 jours consécutifs, du 21 Novembre 2016 au 20 Décembre 2016 de / heures / à / heures / et de / heures / à / heures / avec l'absence d'ouverture de la main.

Les observations ont été consignées au registre

par 2 personnes (pages n° 2 à 2).

En outre, j'ai reçu 1 lettres ou notes écrites

qui sont annexées au présent registre :

1 lettre en date du 13 Décembre 2016 de M Louise Pluvinet de Grandvilliers

2 lettre en date du / de M /

3 lettre en date du / de M /

4 lettre en date du / de M /

5 lettre en date du / de M /

6 lettre en date du / de M /

signature

~~Le Commissaire
Enquêteur~~
René Brosse

Le présent registre ainsi que les pièces annexées pièces

qui y sont annexées et le dossier d'enquête ~~sont adressés par mes soins,~~

ont été récupérés par mes soins

le 20 Décembre 2016

BR BRASSE René Commissaire Enquêteur

(Voir mentions de clôture en page 21)

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
SONT ANNEXÉS AU PRÉSENT REGISTRE